

Orientations stratégiques

2022 - 2027

VITA FUTURA Bliesbruck-Reinheim

**L'espace franco-allemand autour du Parc archéologique européen
de Bliesbruck-Reinheim**



Sommaire

PARTIE I –

FAIRE DU PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN UN LIEU DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE DE PROXIMITÉ

1.1 Contexte	1
1.2 Mise en place d'une structure de gestion transfrontalière durable	1
1.3 Faits et chiffres	3

PARTIE II – LES ENJEUX DU PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

2.1. Enjeux et objectifs	4
2.2. Public potentiel	4

PARTIE III – LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

3.1 Objectifs généraux	5
3.2 Orientations stratégiques	5

PARTIE I –

FAIRE DU PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN UN LIEU DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE COOPÉRATION FRANCO-ALLEMANDE DE PROXIMITÉ

1.1. Contexte

C'est en 1989, alors que l'Allemagne entamait le processus de réunification de son territoire, que le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim a vu le jour dans le cadre d'un projet commun initié par le Département de la Moselle et ses partenaires sarrois.

Le Parc est devenu un haut-lieu de transmission de la connaissance historique, archéologique, culturelle et environnementale et il offre un cadre propice au dialogue constructif entre la science, l'art et la société. Avec une superficie de 700 000 m², le site compte parmi les plus grandes attractions archéologiques d'Europe et son emplacement sur la frontière en fait un lieu culturel franco-allemand unique en son genre. Le Parc abrite en son enceinte sept espaces d'exposition qui s'étendent sur une surface de 3 190 m². Sa situation transfrontalière, sa dimension interculturelle et sa diversité en font un lieu privilégié de la rencontre franco-allemande qui invite au dialogue entre les cultures et contribue à faire vivre l'idée européenne. Le Parc offre un cadre propice au partage des connaissances, à la réflexion, de même qu'à la compréhension des enjeux historiques, culturels et écologiques.

Trente ans après la création du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim, la France et l'Allemagne ont signé le Traité d'Aix-la-Chapelle, dont les dispositions visent à renforcer et faciliter la coopération dans les territoires frontaliers.

Fort de ces nouvelles opportunités et de ses connaissances acquises sur le patrimoine historique et culturel de son territoire, et conscient de la vocation touristique et culturelle à l'origine de sa création, le Parc archéologique s'est donné pour mission de devenir un lieu de référence en matière de coopération franco-allemande de proximité.

En devenant un laboratoire d'expérimentation de l'élimination des obstacles transfrontaliers, le site archéologique bénéficie d'une réelle opportunité de se doter d'une structure de gestion plus simple et plus efficace. Le Département de la Moselle et le Land de Sarre souhaitent de ce fait poursuivre leurs démarches vers une gestion plus intégrée du Parc.

1.2. Mise en place d'une structure de gestion transfrontalière durable

Malgré le succès indéniable que connaît le Parc archéologique, son emplacement de part et d'autre de la frontière est une source d'obstacles et de difficultés qui pèsent quotidiennement sur sa gestion.

Les trente ans d'existence du Parc archéologique européen et les dispositions prévues par le Traité d'Aix-la-Chapelle sont l'occasion de rehausser encore davantage le prestige de ce lieu d'exception unique en Europe en procédant à une réforme fondamentale de sa gestion. Dans cette perspective, un renforcement du partenariat – tant du côté français que du côté allemand – est requis, dans le respect des compétences respectives des deux pays et dans la limite de leurs possibilités.

Considérant les obstacles qui pèsent sur les opérations quotidiennes du parc et animés par la volonté de poursuivre conjointement le développement du site, les partenaires français et allemands souhaitent profiter des opportunités offertes par le Traité d'Aix-la-Chapelle pour doter le Parc d'une structure de gestion unique.

Ils ont donc pris la décision, en application du droit associatif dont jouit le Département de la Moselle, de mettre en place une structure franco-allemande allégée qui permette, en vertu des dispositions du Traité d'Aix-la-Chapelle, d'étendre le partenariat au profit d'une gestion plus intégrée du site.

Le statut d'association de droit local dont bénéficie cette structure présente l'avantage de reposer sur un cadre juridique quasiment identique en Allemagne et en Moselle. Ce type d'organisation a par ailleurs démontré son efficacité en facilitant l'évolution de la coopération vers des structures plus intégrées.

1.2.1 Création et modalités de fonctionnement de la structure de gestion transfrontalière

C'est ainsi que l'association franco-allemande « VITA FUTURA Bliesbruck-Reinheim » a vu le jour le 15 septembre 2022.

Ses membres fondateurs sont :

- la Sarre
- le Saarpfalz-Kreis (partenaire historique)
- le Département de la Moselle (partenaire historique)
- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- la commune de Gersheim
- la commune de Bliesbruck
- l'office du tourisme Saarpfalz-Touristik (acteur touristique)
- l'agence Moselle Attractivité (acteur touristique).

La parité franco-allemande a ainsi été respectée dès le départ. La présidence de l'association alterne tous les deux ans entre les partenaires historiques, le Saarpfalz-Kreis et le Département de la Moselle.

L'objectif fondamental poursuivi par l'association (spécifié dans les statuts) est mis en œuvre chaque année par le biais d'un programme de travail commun financé par ses membres.

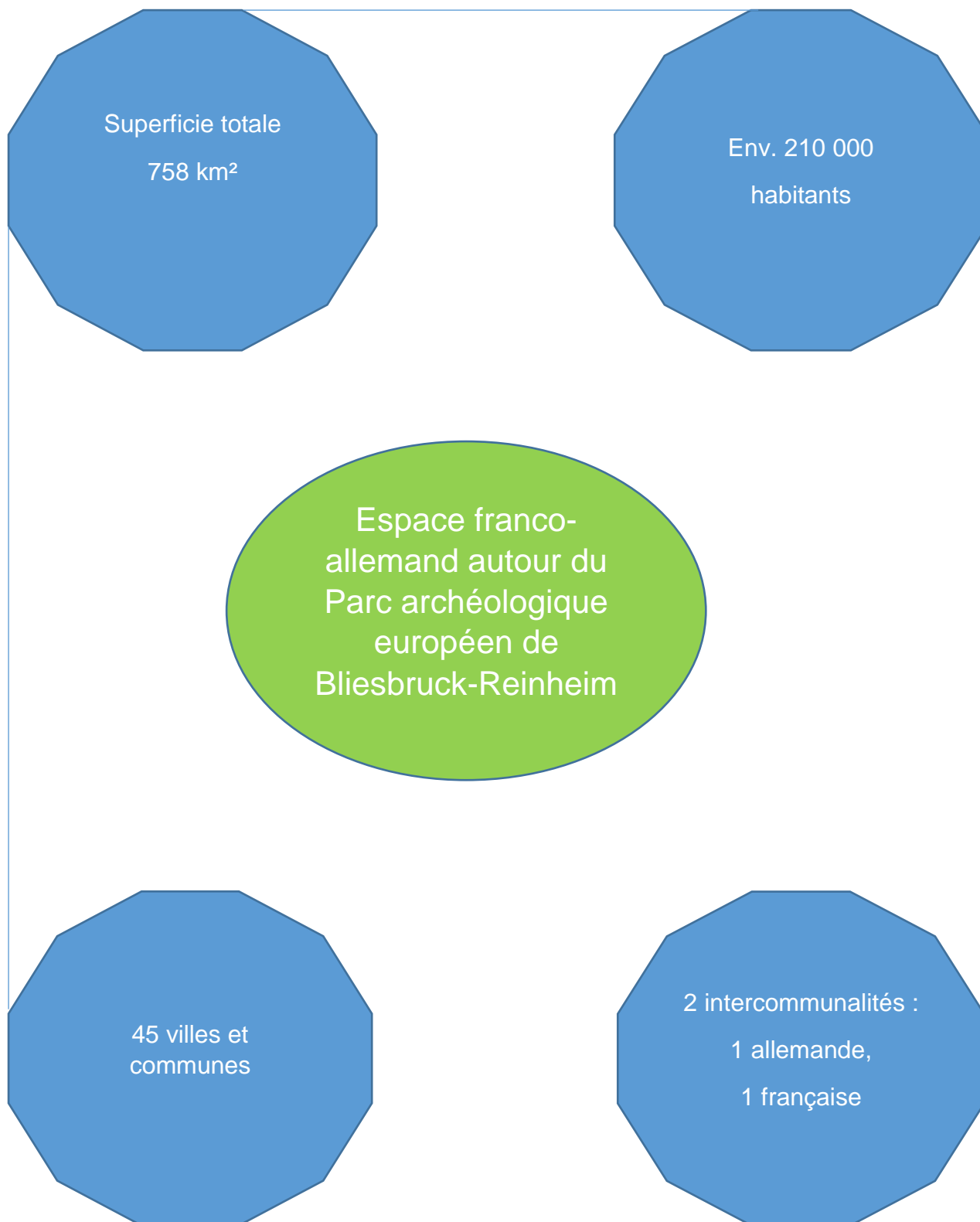
L'assemblée générale est composée paritairement de 14 représentants des deux pays. Elle définit la stratégie de l'association, adopte son programme de travail, ses orientations et son budget. Le comité directeur de l'association est composé paritairement de dix représentants des deux pays. Il prépare les décisions de l'assemblée générale tout en veillant à leur mise en application.

Le bureau de l'association, composé d'une équipe franco-allemande, est situé sur le versant français du Parc à Bliesbruck. Il met en œuvre au niveau opérationnel les décisions de l'assemblée et le programme de travail.

Deux organes apportent leur expertise dans les processus techniques :

- le comité technique de pilotage, qui joue un rôle consultatif et se compose de spécialistes issus des administrations respectives des membres de l'association
- des groupes de travail thématiques composés d'experts issus d'autres domaines des membres de l'association ainsi que d'acteurs locaux intervenant au sein de l'espace franco-allemand autour du Parc archéologique européen.

1.3. Faits et chiffres



PARTIE II – LES ENJEUX DU PARC ARCHÉOLOGIQUE EUROPÉEN

2.3. Enjeux et objectifs

Les chapitres 4 et 5 de l'analyse territoriale dressent un état des lieux détaillé de la coopération franco-allemande dans le cadre du développement du Parc archéologique européen. Le document met en lumière les multiples difficultés qui pèsent au quotidien sur la gestion des activités transfrontalières.

L'association « VITA FUTURA Bliesbruck-Reinheim » et ses membres fondateurs souhaitent par conséquent inscrire le Parc dans une nouvelle dynamique de développement basée sur la mise en place d'une structure de gestion transfrontalière et une meilleure mise en commun des méthodes de travail.

Cette démarche doit permettre de mieux appréhender les difficultés et les obstacles qui entravent au quotidien la coopération transfrontalière, notamment lorsqu'ils sont d'ordre juridique ou administratif. Elle vise, à terme, à éliminer les obstacles juridiques et de toute autre nature, de manière à accroître l'efficacité de la coopération.

Il importe par ailleurs de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux et de mettre à profit les synergies au sein de la région. Le Parc archéologique européen joue, à ce titre, un rôle pivot dans la stratégie et favorise la mise en réseau avec un large éventail d'acteurs.

À travers son approche multithématique, la stratégie de l'espace franco-allemand autour du Parc archéologique européen contribue également, à l'échelle locale, à concrétiser les autres objectifs de la Grande Région mais aussi à se rapprocher des objectifs européens de parvenir à une Europe plus verte, plus sociale et plus connectée. Elle favorise ainsi une coopération renforcée avec les acteurs les plus divers. Les projets devront profiter en premier lieu au territoire de la zone fonctionnelle.

2.4. Public potentiel

Par sa dimension, sa richesse culturelle et naturelle et son emplacement exceptionnel de part et d'autre de la frontière franco-allemande, le Parc archéologique européen entend, dans les années à venir, cibler le public potentiel à travers les actions suivantes :

- ➔ Accorder une plus grande priorité aux activités d'animation de jeunesse pour promouvoir les compétences interculturelles, le bilinguisme et l'éducation au développement durable
- ➔ Faire la promotion du parc franco-allemand auprès des citoyens en vantant son caractère unique et son patrimoine naturel et culturel d'exception
- ➔ Sensibiliser les décideurs sur :
 - la polyvalence du Parc
 - le rôle moteur du Parc dans le développement du territoire de la zone fonctionnelle
 - la vocation du Parc à accueillir des projets innovants = diversifier les activités pour un plus grand rayonnement
 - l'intégrité écologique du Parc et sa sensibilisation au développement de projets durables → possibilité de thématiser le Parc et d'en faire un centre d'éducation au développement durable
- ➔ Renforcer la mise en valeur du Parc archéologique européen et de son espace franco-allemand auprès des touristes.

PARTIE III – LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

3.1. Objectifs généraux

Dans une perspective à moyen et à long terme, l'association s'est fixée les objectifs suivants :

- a. Élaborer un concept de développement à moyen et à long terme du Parc.
- b. Établir une stratégie de mise en œuvre du concept de développement du Parc dans le but de pouvoir, sur la base des coopérations interdisciplinaires (sciences et innovation, Europe, apprentissage des langues, écologie et développement durable, programme Mab de l'UNESCO en coopération avec la réserve de biosphère du Bliesgau...), développer une nouvelle offre axée sur les rencontres et les projets transfrontaliers autour du développement durable.
- c. Mettre en place, dans une perspective à moyen et à long terme, la structure transfrontalière de gestion intégrée évoquée plus haut.
- d. Établir un plan de communication commun ainsi qu'un programme annuel des manifestations.

L'association peut, dans ce contexte, prendre la forme d'un « laboratoire d'idées » qui vise à explorer et définir les objectifs du Parc ainsi que les directives nécessaires à leur réalisation (mise en place d'un cadre propice au développement du Parc).

Considérée comme une plateforme franco-allemande d'échange de bonnes pratiques, l'association a les capacités de proposer des solutions pour développer les activités du Parc. Elle permettra à l'avenir de mieux répondre aux conditions du Parc, notamment en ce qui concerne la gestion des équipements.

3.2 Orientations stratégiques

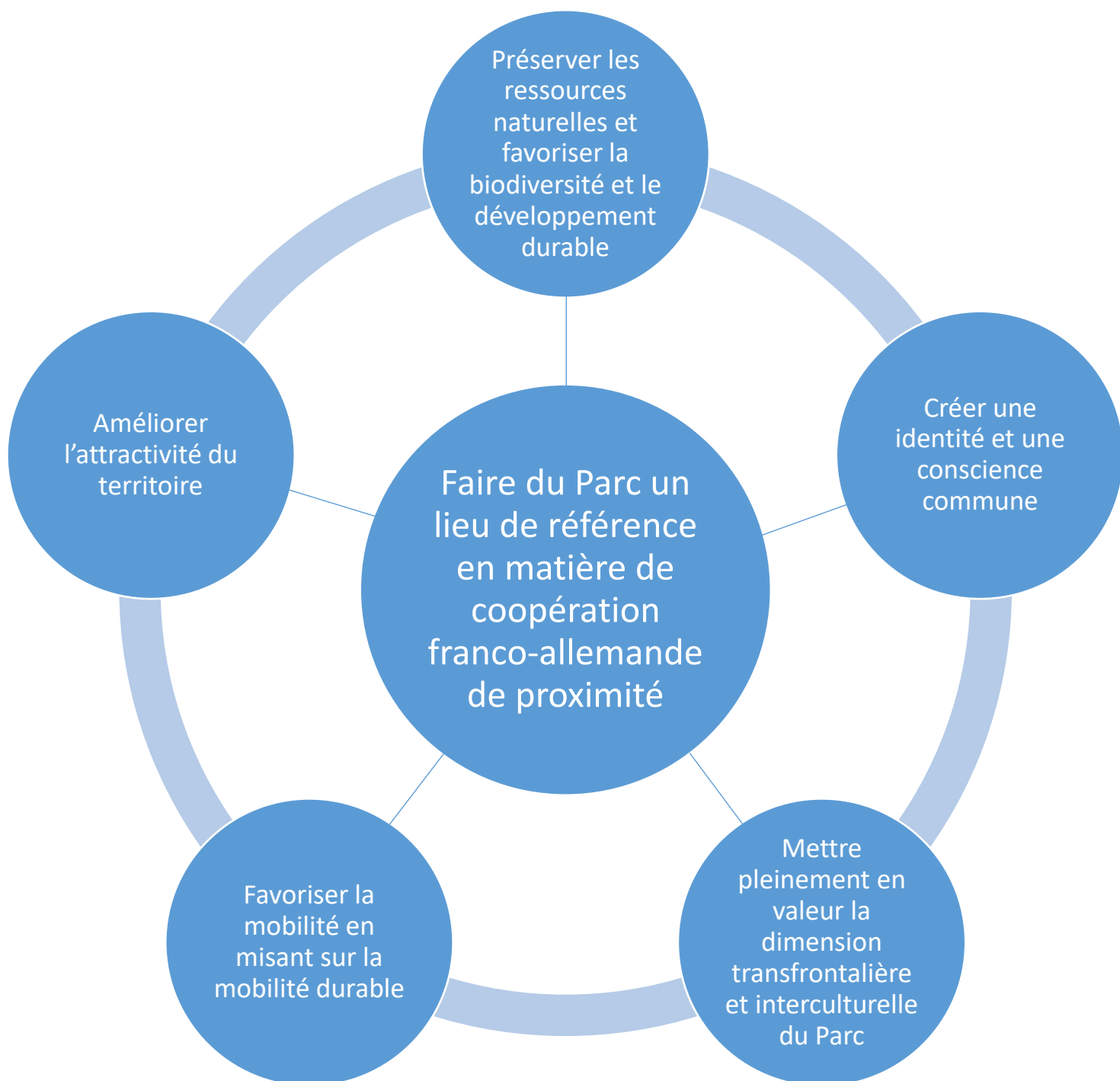
La partie sud, située côté français du Parc archéologique européen, est placée sous la responsabilité du Département de la Moselle ; la partie nord du site, côté allemand, est gérée par le Saarpfalz-Kreis.

Au premier abord, les deux partenaires ne partageaient pas la même conception quant à la manière d'exposer les découvertes archéologiques et de transmettre l'histoire du site, et ils ont défini des priorités complètement différentes dans le développement et la commercialisation du Parc. Par ailleurs, l'emplacement du Parc dans deux pays différents, et donc soumis à des réglementations juridiques et administratives distinctes, a contribué à ce que son développement prenne des directions diverses.

Les partenaires de proximité de l'espace franco-allemand sont pleinement conscients de cette situation et du potentiel d'ouverture du Parc archéologique européen à la pluridisciplinarité. **Ils ont pris la mesure de ce qu'implique un projet de développement d'une telle ampleur pour le site et son espace franco-allemand, qui n'aura d'effet que si le Parc archéologique européen est perçu à l'avenir comme un « tout », comme une « entité franco-allemande » nichée au cœur d'un espace rural à la frontière franco-allemande et agissant en étroite interaction avec la région environnante.**

Des tâches complexes ont ainsi été définies sous la forme de cinq objectifs fondamentaux dont la réalisation requiert impérativement la coopération des divers acteurs de proximité de part et d'autre de la frontière.

Les objectifs généraux du Parc archéologique européen



Choix stratégiques pour le développement du Parc

Les objectifs généraux ont permis d'établir une stratégie commune qui s'articule autour de sept grands axes :

1. Gestion des espaces
2. Écologie et développement durable
3. Sciences et recherche
4. Mise en réseau et coopération avec les acteurs locaux
5. Tourisme culturel (élargissement de l'offre)
6. Marketing et communication
7. Création d'un projet de référence en matière de coopération franco-allemande

1. Gestion des espaces

Extension des infrastructures et nouvelles modalités de gestion des flux de visiteurs

L'instauration de l'offre numérique a démontré une fois de plus l'importance d'assurer une gestion intégrée des flux de visiteurs dans le Parc.

Une réflexion et une approche pratique doivent par ailleurs être développées autour des objectifs suivants :

- Créer une entrée unique au Parc et exploiter l'espace disponible pour développer de nouvelles synergies en intégrant l'histoire du site dans cette démarche
- Repenser la gestion des flux dans le Parc en s'appuyant sur l'entrée unique et envisager une mobilité renouvelée dans le Parc.
- Développer les infrastructures en les adaptant aux activités scolaires et envisager notamment l'aménagement d'un point central de restauration dans un lieu couvert du Parc afin de faciliter l'organisation des visites scolaires

2. Écologie et développement durable

Vitrine d'une longue période de peuplement qui a fortement marqué le paysage culturel commun, le Parc archéologique européen offre, à son échelle, un échantillon du paysage typique du Bliesgau ainsi que de sa flore et de sa faune.

Le développement des infrastructures doit s'inscrire dans une démarche de continuité écologique et de préservation de la biodiversité du parc et de ses environs, dans le but de promouvoir un développement durable de l'espace franco-allemand autour du Parc archéologique européen. Côté allemand, il importe de prendre en considération les critères et objectifs de la réserve de biosphère de l'UNESCO du Bliesgau et de participer activement à leur élaboration ; sur le versant français, le Département de la Moselle a réalisé un plan de gestion environnementale qui fixe un certain nombre d'objectifs et d'actions.

Les membres de l'association « VITA FUTURA Bliesbruck-Reinheim » sont conscients du caractère exceptionnel que revêt l'espace naturel du Parc archéologique européen et de la richesse de son patrimoine naturel qui se doit d'être préservé et valorisé en synergie avec son patrimoine archéologique.

Pour répondre à ces enjeux, les actions suivantes sont envisagées :

- Mettre en place des offres communes en matière d'éducation au développement durable (EDD) sur la base des connaissances archéologiques franco-allemandes du Parc sur l'époque gallo-romaine → Faire du Parc un centre de l'éducation au développement durable
- Assurer la continuité écologique et préserver la biodiversité au sein du Parc et de ses environs afin d'en faire un lieu franco-allemand de référence qui soutient le développement durable dans l'ensemble du bassin franco-allemand autour du Parc
- Mettre l'enceinte du parc à profit pour développer de nouvelles énergies renouvelables et durables en intégrant la dimension historique.
- Connexion aux territoires (mobilité avec un focus sur la mobilité durable, offre de transport en commun, ...)

3. Sciences et recherche

Les fouilles réalisées au fil des décennies ont permis de mettre au jour une grande variété de vestiges archéologiques qui sont, pour la plupart, librement accessibles aux visiteurs. Sans les activités archéologiques, le Parc n'existerait pas sous sa forme actuelle, d'où l'intérêt de poursuivre les coopérations déjà engagées en la matière.

Les activités du Parc étant intimement liées à la science et la recherche, la voie est ouverte pour les étendre à d'autres domaines et développer de nouveaux projets à l'échelle transfrontalière, européenne et même internationale. La création de réseaux et l'organisation d'échanges sur l'état de la recherche seraient propices à une telle démarche.

4. Mise en réseau et coopération avec les acteurs locaux

La mise en réseau et la coopération des acteurs locaux sont d'une importance cruciale pour le développement du Parc archéologique européen.

L'approche multithématique et transversale des projets ouvre une multitude de possibilités de mise en réseau au sein de l'espace franco-allemand du Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim. Devant cet éventail de choix, il importe de privilégier les acteurs susceptibles de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de la stratégie :

- Réserve de biosphère de l'UNESCO du Bliesgau
- Établissements éducatifs
- Associations de protection de l'environnement
- Organisations pour la mobilité
- Associations
- Fédérations de cyclistes
- Institutions culturelles
- Ministères
- Instituts de recherche, établissements universitaires
- Experts en archéologie
- Organes décisionnels et administratifs des collectivités territoriales et des institutions

Ce travail en réseau peut également susciter des propositions de projets.

5. Tourisme culturel (élargissement de l'offre)

Une visite du Parc archéologique en présence des partenaires a clairement démontré la nécessité d'étendre l'offre touristique et culturelle du site afin de répondre aux attentes et aux exigences actuelles des visiteurs.

Des mesures de restructuration, de réorientation et d'extension de l'offre s'imposent pour attirer les visiteurs du Parc, sachant qu'il est impératif de miser sur des solutions innovantes.

Les offres envisageables sont exposées ci-après. Elles présentent, du point de vue actuel, un potentiel d'extension qui pourra être adapté au fil de l'avancement du projet, en fonction des changements structurels et sociologiques :

- Développer une offre transfrontalière de restauration et d'hébergements pour :
 - les visiteurs individuels,
 - les groupes,
 - les classes scolaires.
- Développer une offre de séjour linguistique sur place (Valorisation des bungalows existants en complémentarité de leurs affectations actuelles)
- Renforcer l'offre numérique du Parc, en poursuivant le développement d'une activité de réalité virtuelle pour les visiteurs pour découvrir la vie quotidienne de l'époque, la création d'un parcours de bornes numériques projetant une vue de 360° des lieux de l'époque gallo-romaine ; salle de cinéma pour la projection de documentaires
- Aménagement commun et coordonné des espaces d'exposition pour offrir aux visiteurs une expérience unique
- Créer une offre de valorisation des territoires au travers d'une boutique commune (assortiment de produits reflétant l'identité culturelle de la région et de produits issus de producteurs locaux)
- Développement d'une application dédiée au Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim
- Élaboration commune d'un programme des expositions temporaires organisées dans le cadre de partenariats avec les structures locales (expositions interactives)
- Organisation de manifestations et d'événements faisant usage de l'environnement du Parc pour qu'il accentue sa position de lieu de rencontre et de trait d'union:
 - Colloques et conférences dans l'enceinte du parc
 - Soirées thématiques
 - Jeu de piste dans le parc, jeu culturel permettant d'en apprendre plus sur l'histoire du parc (rallye, chasse au trésor, escape game) ; événements insolites

6. Marketing et communication

Faire la promotion d'un lieu d'exception en valorisant pleinement son caractère transfrontalier et sa dimension interculturelle

La promotion du Parc et de son emplacement exceptionnel sur la frontière requiert la pleine implication des acteurs du secteur du tourisme dans la dynamique mise en place.

Cette approche passe par l'intégration d'interfaces communes entre le Parc archéologique européen, l'agence Moselle Attractivité et l'office du tourisme Saarpfalz-Touristik, avec la coopération de la réserve de biosphère du Bliesgau, de la Tourismus Zentrale Saarland (TZS), de l'Office de Tourisme de Sarreguemines Confluences ainsi que du département de communication du Département de la Moselle (identité visuelle propre, identité visuelle commune, guide de style commun, site Internet commun, supports d'information communs ...) afin de pouvoir mener une campagne de marketing commune et homogène autour du Parc archéologique européen.

Il est suggéré que ce travail soit placé sous la responsabilité des organisations Saarpfalz-Touristik et Moselle Attractivité avec l'étroite collaboration des autres membres de l'association.

Les objectifs partiels à atteindre sont les suivants :

- Faire du Parc une « vitrine » pour ses territoires d'appartenance (intensifier les échanges avec les offices de tourisme locaux, intégrer le Parc dans les offres touristiques ...)
- Démarches de communication autour du Parc : faire la promotion du Parc en publiant des vidéos et en faisant appel à des historiens, mettre en place des activités et organiser un événement dans le cadre des Journées européennes de l'archéologie.

La définition d'une stratégie commune de marketing et de communication accompagnée d'un plan d'actions commun est particulièrement essentielle.

Il s'agit à ce titre de véhiculer à l'extérieur l'image d'une entité unique et exceptionnelle en fédérant l'ensemble des acteurs autour d'un même message.

7. Mise en place d'un projet de référence en matière de coopération franco-allemande

Cette action commune doit permettre **au Parc d'être perçu, tant au niveau national qu'à l'échelle de l'Europe, comme un projet de référence qui illustre concrètement le renforcement de la coopération franco-allemande de proximité dans l'esprit du Traité d'Aix-la-Chapelle.**

Le Parc archéologique européen de Bliesbruck-Reinheim fera ainsi office de laboratoire d'expérimentation pour tester l'impact des nouvelles dispositions du Traité d'Aix-la-Chapelle sur l'élimination des obstacles et des freins existants ainsi que sur la mise en œuvre de solutions innovantes. Parmi ces dispositions figure notamment le recours possible à une législation commune aux deux pays.

Il s'agit par conséquent d'identifier les obstacles et les freins à la mise en œuvre de propositions formulées dans le cadre de procédures antérieures et de proposer des solutions qui puissent profiter à d'autres acteurs proches de la frontière franco-allemande.